



Région Centre-Val de Loire

Département du Loiret

Commune de Saint Hilaire les Andrésis

**Enquête publique préalable à la demande de
permis de construire d'une centrale
photovoltaïque au sol.**

PROCES VERBAL des OBSERVATIONS

Remis le 31 octobre 2023

La réponse doit intervenir dans les quinze jours, soit au plus tard, le mercredi 15 novembre 2023

**Fait à BONDAROY le 31 octobre 2023
Le Commissaire Enquêteur
Signé Michel BADAIRE**

le demandeur

Madame MAUPATE, Cheffe de projets,

Le porteur du projet est Total Energies Renouvelables France – Rue Lieutenant de Montcabrier – Technoparc de Mazeran – CS 10034 Béziers.

Représentant local : Audrey RIPAULT, chef de projets à la Direction Développement de TotalEnergies Renewables - 163 Rue des Sables de Sary 45 770 Saran.

- Une contribution sur l'adresse électronique.
- 4 Contributions sur le registre papier.

Registre papier déposé en Mairie

1. Madame Laure Charton & Monsieur Lenne Thomas, riverains du projet.

Ovins :

- Nous sommes défavorables à l'installation d'ovins sur le site :
- Nuisances sonores (bêlements), notre habitation, en particulier la chambre est à peine 100 mètres.
- Nuisances olfactives (vents dominants orientés vers notre habitation).
- Quelles installations supplémentaires à prévoir ?
- Qui va s'en occuper ? (Soins, etc.).

Haie :

- Nous réitérons notre souhait d'installation de haie côté nord de l'installation.
- Une haie protégeant d'éventuelles nuisances visuelles, lumineuses, en continuité de la haie installée lors de la construction de l'autoroute.
- Penser à l'entretien et au choix des essences (persistants).
- Nous acceptons que cette haie soit plantée sur notre parcelle.

Eléments de contexte :

La zone dans laquelle nous vivons est impactée depuis des années par les différents projets de construction.

- La construction de l'A19 a augmenté le niveau sonore que nous subissons jour et nuit, l'éclairage du péage s'ajoutant par ailleurs à ces nuisances.
- L'agrandissement de la base Intermarché que nous suivons de près ne se fait pas sans problèmes. Actuellement nous sommes impactés par le bruit généré par les engins de chargement dans la zone extérieure, jour et nuit. Ces bruits que nous espérons temporaires durent depuis plusieurs mois.
- De plus, la circulation sur la route des Crancons Dufour devient dense et dangereuse (excès de vitesse, prise de sens interdit, malgré de nombreux signalements). La plupart de ces

comportements sont le fait d'individus qui se rendent ou qui quittent la zone artisanale de la cave haute.

- En conclusion, ces éléments de contexte visent à rappeler que la pension pour chiens et chats et un lieu ou bien être des humains et des animaux est primordial et que nous souhaitons préserver ce cadre de vie.

2. Monsieur Philippe Champé, résident aux « Crançons » à Saint Hilaire les Andrézis.

Je suis riverain du Projet.

- Agriculteur aux Crançons depuis 5 générations, je me vois directement impacté par ce projet.
Sommes toutes, je reste plutôt favorable à ce projet si ce dernier reste bien encadré.
A savoir, le devenir du bâti de la ferme et à la création d'un domaine événementiel. Le site en effet et une ancienne ferme fortifiée.
Il serait donc souhaitable que la haie déjà existante sur une parcelle m'appartenant soit étoffée, voire augmentée. Cela permettrait de masquer les panneaux en vue du jardin du domaine.
- Le projet d'entretien reste assez flou, l'idée d'ovin ou caprins n'est pas forcément la meilleure (parasites, odeurs, etc.).
- Le devenir de ce corps de bâtiment fortifié, restauré, et de proposer à l'organisation d'événements festifs et autres.
Il est dommageable, au vu de la quiétude et de l'environnement, que ce projet nuise au bon déroulement de ma future activité.
- Et enfin, je vous demanderais d'apporter une attention toute particulière à la circulation sur la route des Crançons Dufour qui se voit avec le temps augmenter et perdre l'aspect rural du dit chemin.

En conclusion, vu l'environnement de notre lieu de résidence, je vous serais reconnaissant d'être vigilant quant à toutes les nuisances que pourraient occasionner ce projet (bruit, circulation, environnement, etc.).

3. Madame Ginette et Monsieur Lucien .

- Nous sommes d'accord sur le projet photovoltaïque.

4. Monsieur Philippe CHAMPE.

- Complément d'adresse.

Registre numérique

5. Société COLAS FRANCE

Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie plus de 200 personnes dans le département du Loiret.

Une part importante de notre activité est liée au développement des énergies renouvelables dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 3 mois environ.